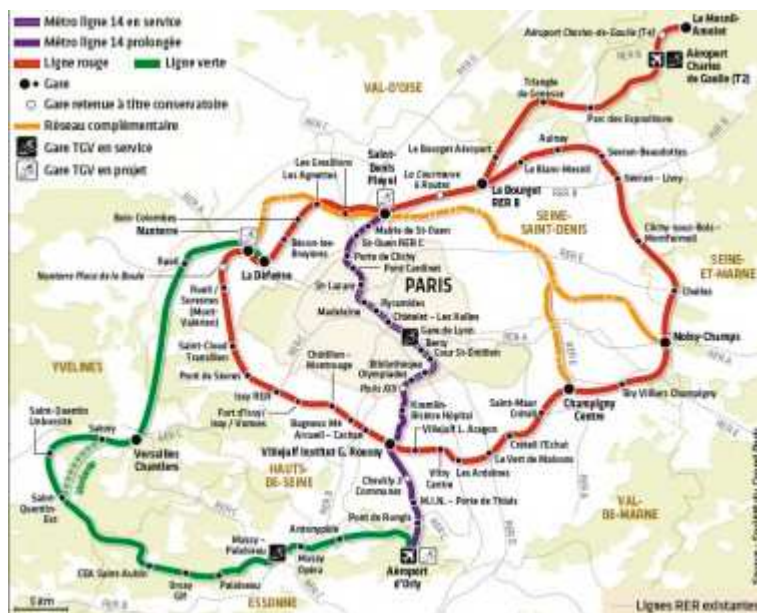


## Grand Paris Express : lancement de la procédure d'enquête publique sur le premier tronçon



| 02/08/2012 | 12:05 | Aménagement

**La ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, Cécile Duflot a transmis, le 31 juillet, à l'Autorité environnementale le dossier d'enquête publique relatif au premier tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs du Grand Paris Express, élaboré par la Société du Grand Paris.**

Long de 33 km et comprenant 16 gares, le tronçon du nouveau métro du Grand Paris, qui ira de Pont de Sèvres à Noisy-Champs traversera 4 départements et transportera plus de **250 000 voyageurs par jour** lors de la mise en service. Il doit permettre une amélioration considérable de la vie quotidienne de centaines de milliers d'usagers, pour les voyageurs de cette ligne, comme pour ceux de l'ensemble du réseau dont la charge sera allégée.

Ce volumineux dossier a été constitué dans le délai prévu par la Société du Grand Paris avec le concours des services de l'Etat et des collectivités territoriales. Pour ce seul tronçon, 107 comités techniques et 47 réunions en comité de pilotage ont été organisés localement.

Le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, ayant constaté le caractère complet du dossier, il appartient maintenant à l'Autorité environnementale de rendre son avis **dans un délai de trois mois.**

Au cours de cette période, **la Société du Grand Paris va intensifier la concertation qu'elle mène auprès des habitants, des élus et des acteurs socio-économiques** : 22 réunions publiques sont ainsi prévues dans toutes les communes traversées par cette nouvelle ligne de métro entre le 6 septembre et le 15 novembre 2012. **L'enquête publique quant à elle, pourra démarrer à la fin de l'année, à l'issue des réunions publiques.**

| Source LE MONITEUR.FR